FICHE TECHNIQUE
COLLE TDV AGIR

DESCRIPTION DU PRODUIT

FONCTION

Colle vinylique pour toiles de verre sur subjectiles normalement absorbants.
Colle en dispersion aqueuse à base de résine vinyliques.

DESTINATION

Toiles de verre à peindre, avec ou sans envers papier,
Textures à peindre,
Non-tissés à peindre.

QUALITES DOMINANTES

Colle prête à l'emploi, fluide et onctueuse : le rouleau se charge facilement.
Encollage facile et rapide : application au rouleau sans projection.
Faible consommation : 150 à 250 g/m².
Temps de gommage : Néant – affichage immédiat possible.
Temps ouvert long : 30 minutes environ.
Recouvrable par une peinture après 24 heures de séchage.
Traitée fongicide et bactéricide.
Compatible avec tous les colorants universels.
Colle sans danger : peut être employée dans tous types de locaux, même en présence de public

CARACTERISTIQUES PRODUIT

Temps de gommage : Néant – affichage immédiat possible.
Temps ouvert long : 30 minutes environ.
Consommation : 150 à 250 g / m² environ.
Les outils se nettoient facilement à l'eau froide.
Température d'utilisation : de + 10°C à + 25 °C.
Stockage : récipient fermé, à l'abri du gel et des fortes températures
Conservation : 1 an en emballage d'origine non ouvert et stocké à température ambiante.

AGIR
SARL à capital variable
ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN
Tél : 03 20 52 69 13 - Fax : 03 20 85 17 36
SIREN : 379 244 437 - Code APE : 511 U
N° intracommunautaire : FR 50 379 244 437

FICHE TECHNIQUE
COLLE TDV AGIR

MODE D'EMPLOI

PREPARATION DU SUPPORT

Le DTU 59.4 « mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux » définit les règles professionnelles de préparation des supports. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles.

Le support doit être plan, lisse, sain et sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépoussiéré, de porosité normale.

Eliminer les peintures écaillées ou mal adhérentes. Dépolir les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer. Poncer si nécessaire (rechampis de peinture), en ce cas éliminer les poussières dues au ponçage, ou appliquer un primaire spécifique et laisser sécher 24 heures minimum.

Reboucher les trous et les fissures.

Fixer les supports friables, farineux avec un primaire spécifique.

Imprimer les fonds poreux, les plaques de plâtre cartonnées a l'aide d'un primaire spécifique, ou utiliser une impression maigre spécialement adaptée à cet usage et compatible avec la colle.

Proscrire les impressions riches, nourrissantes, ou les mélanges du type « restes de peinture », susceptibles de bloquer les fonds.

APPLICATION

Bien remuer la colle dans le seau, avant de procéder à l'encollage. Utiliser la colle telle quelle sans adjonction d'eau.

Encoller suffisamment et régulièrement le support sur une surface légèrement supérieure à un lé, au moyen d'un rouleau à poil moyen ou d'une spatule finement dentelée (spatule n° 0).

Appliquer le revêtement sur le film de colle fraîche, après avoir pris soin de vérifier l'aplomb. Toile de verre finie ou pré-peinte : on peut observer dans ce cas un temps de gommage d'environ 5 minutes selon la température, l'absorption des fonds, le grammage de colle, la nervosité et le poids du revêtement.

Maroufler soigneusement dans le sens vertical, puis du centre vers les bords avec une spatule à maroufler plastique.

Les autres lés seront positionnés bord à bord, ou par recouvrement, selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la découpe.

Les arasements au ras du plafond et des plinthes, seront effectués à l'aide d'un cutter à lame fine, guidé par un couteau à enduire.

HYGIENE ET SECURITE

Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la fiche de données de sécurité conforme à la législation en vigueur.

OBSERVATIONS UTILES

Eviter de débuter la pose à partir d'un angle sortant.
Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

AUTRES INFORMATIONS

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

AGIR
SARL à capital variable
ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN
Tél : 03 20 52 69 13 - Fax : 03 20 85 17 36
SIREN : 379 244 437 - Code APE : 511 U
N° intracommunautaire : FR 50 379 244 437